

# Le budget prévisionnel d'activité

*Porteur de projet  
et jeune entrepreneur*

**La CMA valide la  
pertinence économique  
de votre projet**

## ► Contacts

### Pôle accueil entreprise

- Toulouse  
05 61 10 47 94  
[creation@cm-toulouse.fr](mailto:creation@cm-toulouse.fr)
- Saint-Gaudens  
05 61 89 17 57  
[stgaudens@cm-toulouse.fr](mailto:stgaudens@cm-toulouse.fr)



## ► Objectif

Vérifier la pertinence économique du projet de création d'entreprise par la réalisation du budget prévisionnel d'activité afin de disposer d'un dossier structuré à présenter aux partenaires financiers.

## ► Bénéficiaires

Tout porteur de projet voulant déterminer la viabilité financière de sa future entreprise.

## ► Prestation

La CMA réalise le compte de résultat prévisionnel, le plan de financement, et le plan de trésorerie de votre entreprise en déterminant :

- le chiffre d'affaires minimum à réaliser pour couvrir les charges et assurer une rentabilité,
- les investissements nécessaires pour s'installer et les ressources financières à mobiliser,
- la trésorerie à disposer pour faire fonctionner dans de bonnes conditions l'entreprise.

## ► Modalités

Lieu : à Toulouse ou à Saint-Gaudens.

Durée : 2 RDV - 4 h.

Prise de RDV au Pôle accueil entreprise pour un accompagnement par un agent de développement économique.

## ► Références

300 plans d'affaires réalisés par an.